

FICHE EXPLICATIVE SUR L'INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR AU COLLEGE SAINT JOSEPH

Le projet :

- Installation d'un **composteur de cantine** au college saint joseph
- Accompagnement par une **démarche de sensibilisation** sur déchets alimentaires tous au long de l'année

LE COMPOSTEUR

INTERETS DU COMPOSTAGE :

Près de **30 % des déchets ménagers** contenus dans la poubelle traditionnelle sont des **déchets organiques** facilement compostables. Sur le Pays de Craon, cela représente **56 kg/hab/an** (sur un total de 187 kg/hab/an d'ordures ménagères) soit 1 600 T/an (28 000 habitants sur 37 communes).

Le compostage permet de :

- Réduire les quantités d'ordures ménagères** collectées et traitées (enfouissement ou incinération) estimées à un coût de 150 €/ T (collecte + traitement)
- Fabriquer un amendement organique** (le compost), précieux engrais naturel et gratuit qui aide à la fertilité du sol.

LE PRINCIPE DU COMPOSTAGE :

Le compostage est un **processus biologique de dégradation des matières organiques** en présence de microorganismes en milieu aéré (aérobie).

Pour garantir un processus de compostage, il convient de veiller :

Bien aérer (décompacter, mélanger, remuez) son compost avec l'aide d'une fourche, d'un griffoir ou d'un brass compost. L'oxygène est utile aux bactéries pour une bonne fermentation et évite la production d'odeurs.

Humidifier si besoin. Un compost trop sec ne favorise pas la vie des vers de terre et autres microorganismes. Il faut penser à arroser le compost si besoin. Il faut cependant faire attention à ne pas inonder le compost.

Equilibrer les apports. Les déchets apportés dans le composteur doivent équilibrer les déchets à la fois **carbonés** (copeaux de bois, feuilles séchées, petits branchages, coquilles d'œufs) et **azotés** (épluchures, marc de café, restes de repas). Sans cet équilibre, des odeurs peuvent se déclencher et les microorganismes peuvent stopper leur activité.

Une fois le compost arrivé à maturation, il peut être tamisé et utiliser dans les jardins et parterres de fleurs comme engrais naturel mélangé à de la terre. Le fait d'avoir plusieurs composteurs permet d'effectuer une rotation entre les composteurs pour favoriser la bonne dégradation des matières organiques .

Au sein du collège Saint Joseph, ce sont les restes de repas qui vont être composté avec l'apport de copeaux de bois). Cela représente environs **5 T/an soit 30 kg/j**, et 100 gr/j/élèves (280 élèves mangeant au self).

Sont acceptés : les restes de repas, le pain, les croûtes de fromage, les serviettes en papier, les fruits et légumes, les épluchures

Sont refusés : les restes de viandes et de poissons, les pelures d'agrumes, les os, les noyaux, les coques, les pots de yaourt, les sachets en plastique.

LE SUIVI QUOTIDIEN ET L'ENTRETIEN DU COMPOSTEUR DU COLLEGE ST JOSEPH



Exemple de composteur collectif

Collecte des biodéchets au moment de la remise des plateaux par les élèves
(poubelle mise à disposition, affiches d'informations dans le self)



« **Brigade de compostage** » : chaque jour, 2 élèves accompagnés des agents de cantine
pèsent les déchets collectés,
notent les résultats (classe et fiche de suivi + tableau au sein du self),
vident les déchets dans le composteur,
ajoutent du broyat (matière sèche structurante : feuilles, branchages broyés, ...)
remuent le compost,
nettoient et rangent le matériel



Entretien du composteur par l'agent technique du collège (brassage plus complet, apport d'humidité, ...)



Apport de broyat par les services techniques de la ville



Distribution du compost par l'agent technique du collège (parents d'élèves, espaces verts du collège, ...)

COMPOSTER AU SELF

Comment composter ?

Pourquoi composter ?

Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets organiques facilement décomposables. Le compostage est alors le meilleur moyen de valoriser ces déchets. Il permet en effet de réduire les quantités d'ordures ménagères à collecter, transporter et traiter. De plus, la décomposition de ces déchets organiques constitue un précieux engrais, naturel et gratuit, qui enrichit avantagèrement le terrain : le COMPOST.

Que mettre dans mon compost ?

OUI Les serviettes en papier, épluchures, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, pain, restes de repas, ...

NON Les restes de viandes et de poissons, les os, les noyaux, les coques, les pots de yaourt, les sachets en plastique...

Àérer Humidifier Equilibrer
sans eau sans eau carbone/légers

Page de Classe, Club de Tennis, LA MAYENNE, CARRRE

PESEE DES DECHETS

Aujourd'hui, nous avons réussi à récolter ...

KG de déchets compostables

soit [] T depuis le démarrage du composteur. C'est l'équivalent du poids de ...

[] élèves de 6ème

[] chevaux

Attention, n'oublions pas que le déchet le moins contraignant est celui qui n'est pas produit. Pour cela, veuillons au gaspillage alimentaire !

Page de Classe, Club de Tennis, LA MAYENNE, CARRRE

LES PERSONNES IMPLIQUES :

- M. Angin, principal du collège, interlocuteur avec le Pays de Craon et les services du collège
- Melle Dourdain Hélène, animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Craon, coordinatrice du projet
- Agent technique du collège, entretien du composteur
- Agents du self, approvisionnement quotidien du composteur et accompagnement des élèves
- Services techniques de la ville de Cossé le Vivien, don de broyat
- Professeurs, relais d'informations auprès des élèves
- 22 élèves « délégués self », relais d'informations auprès des élèves, aide dans la constitution du planning des « brigades de compostage », soutien dans la réalisation des diverses animations
- 280 élèves présents au self, intègre pour un midi une « brigade de compostage » par équipe de 2 élèves

LE PLANNING :

Lundi 12 novembre – 10h30 : livraison et installation du matériel avec l'agent technique
+ Don à chaque enseignant/agent de cette fiche explicative.

- **Jeudi 15 novembre** - 13h/13h30 : information des élèves « délégués self »
Explication de leur rôle : relais d'information auprès des autres élèves / organisation des « brigades de compostages » / soutien pour les animations chaque mois (information, sensibilisation)
13h30/14h Information du personnel de cantine sur le fonctionnement
- **Jeudi 22 novembre – lundi 26 novembre** : démarrage effectif avec une présence de l'animatrice tous les midis
- **Jeudi 29 novembre** : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et ré ajustage si besoin
- **Jeudi 13 décembre** : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et ré ajustage si besoin

Si tous fonctionne bien, il est prévu de faire un point avec les élèves « délégués self » tous les 1 mois et demi pour préparer notamment les animations du mois suivant.

LES ANIMATIONS PONCTUELLES

Dans l'optique de suivre la **mise en place du composteur** ainsi que de **sensibiliser les élèves sur la prévention des déchets**, il est envisagé d'effectuer tous les 1 mois et demi environs une animation au sein de l'établissement sur diverses thématiques. Globalement, les animations prévues se concentrent la sensibilisation au **gaspillage alimentaire et au suremballage**.

Les élèves « délégués self » jouent un rôle important dans la réalisation de ces animations. En effet, une semaine avant l'action, l'animatrice rencontre ces élèves pour faire un point sur le composteur et pour leur présenter l'animation qui suit et son déroulement. Les élèves seront invités à s'impliquer en étant présents lors de l'animation et en relayant l'information.

DECEMBRE 2012 : THEMATIQUE COMPOSTAGE

Mardi 11 décembre 2012 13h/13h30 : stand d'information / jeu sur le compostage : ses intérêts, ses enjeux et son fonctionnement

JANVIER 2013 : PESEE DU PAIN JETE

Jeudi 17 janvier : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et réajustage si besoin

Information/préparation animation semaine suivante

Lundi 21 au jeudi 24 janvier : Collecte à part du pain pour visualiser les quantités jetés = système de gachimètre (photo)

+ Affiche de suivi des pesées quotidiennes dans la cantine

Vendredi 25 janvier : 13h/13h30 : stand d'information sur le gaspillage alimentaire + diffusion d'un film en boucle



FEVRIER 2013 : BAR A EAU

Jeudi 14 février : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et ré ajustage si besoin
Information/préparation animation semaine suivante

Mardi 19 février : 13h/13h30 : jeu de reconnaissance de l'eau en robinet + discussions informations sur les emballages plastiques

MARS 2013/AVRIL 2013 : ANIMATION ACHATS MALIN

Jeudi 28 mars : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et ré ajustage si besoin
Information/préparation animation semaine suivante

Mardi 2 avril et jeudi 4 avril 2013 : 13h/13h30 : jeu de mise en scène sur les achats responsables + discussions informations

MAI 2013 : A DETERMINER AVEC LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES SELON LEURS ENVIES ET LEURS BESOINS

Jeudi 23 mai : 13h/13h30 : point avec les élèves « délégués self » et ré ajustage si besoin
Information/préparation animation semaine suivante

Mardi 28 mai : après-midi ? session de 30 min/classes ?

Diffusion d'un film ?

Créations à base d'objets de récup (exemple : un porte monnaie avec une brique alimentaire, une trousse avec une bouteille, ...)

Jeu sur le tri sélectif

Bilan chiffré de l'année (récupération papier + composteurs + projections 2013)

Animation jardinage par un professionnel sur les interactions au sein du jardin (exemple : rôle des insectes)

